



Organisation des Paramédicaux
des centres de Dialyse et de Transplantation
Association sans but lucratif

Recommandations au personnel soignant pour les patients porteurs d'un abord veineux central

Mr/Mme..... possède un KTVC provisoire/définitif.

Le patient qui vous est confié est porteur d'un cathéter de dialyse implanté dans une veine centrale. Il permet de dialyser le patient.

- L'utilisation de ce cathéter est réservée uniquement à la dialyse :
 - il ne peut servir comme voie d'entrée pour une perfusion (qu'avec l'accord préalable d'un néphrologue)
 - il ne peut servir comme site de prélèvement pour une prise de sang
- **Si exceptionnellement et seulement avec l'accord du néphrologue**, le cathéter peut être utilisé au cours de l'hospitalisation, il faut alors respecter les procédures transmises par le service de dialyse.
- Après la dialyse, ce cathéter est rincé avec 10 cc de sérum physiologique et éventuellement avec un verrou médicamenteux dans les branches :....., les clamps sont fermés, un bouchon stérile est mis sur chaque branche et celles-ci sont emballées avec un pansement occlusif.
- Si vous deviez refaire le pansement, veuillez respecter la procédure transmise par le service ET il est vivement conseillé de porter un masque et des gants stériles. Le port du masque est aussi obligatoire pour le patient. Le cathéter central se doit d'être fixé à la peau pour éviter que le cathéter ne coulisse.

En cas de problèmes : saignements, rougeur, écoulement,...., il existe en permanence une infirmière de dialyse et un néphrologue de garde.

Centre de dialyse de

Numéro de téléphone :.....